

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Authier-Nord, le 5 décembre 2017.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Cécile Hélie, Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Gilles Dubé, Noëlla Dubé et Steve Bruneau. Mme Elise Gagnon agit comme secrétaire.

Public : Messieurs Jasmin Rouleau, Jean-Marc Neveu et Édouard Neveu.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2017-12-01 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2017.

2017-12-02 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que le procès-verbal du 7 novembre 2017 soit accepté tel que présenté en y apportant les trois corrections suivantes : au point 3, écrire **Celle-ci** devant Ne sera pas acceptée, au point 16, enlever un **point** après inc. et au point 18, enlever un **point** après A.O.

3-Affaires en découlant.

Présentation du Plan d'action du développement touristiques 2018-2022. Politique d'acquisition d'œuvres d'art qui a été adoptée le 21 juin dernier. La réorganisation de la Sureté du Québec - Le sergent Stéphan Lebourdais est le nouveau directeur assigné au poste de la MRC d'Abitibi-Ouest, et le Capitaine Stéphane Saulter est le responsable du Centre de service d'Amos regroupant : Amos, La Sarre, Matagami et Radisson. Plusieurs engagements de personnel ont été faits à la MRC : Responsable des communications, Technologue en service incendie, Technicien forestier et Chargé de projets. De nouveaux maires ont fait leur entrée. Déplacement à Québec pour un Forum des communautés forestières – Portrait des économies de la forêt.

4-Approbation des comptes.

2017-12-03 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que les comptes du mois de novembre 2017 soient adoptés.

Salaires payés	:	4,132.29\$
Comptes payés	:	16,364.07\$
Comptes à payer	:	21,070.39\$
Pour un total	:	41,566.75\$

5-Adoption de la correspondance.

2017-12-04 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Monsieur Jasmin Rouleau, consultant forestier, accompagné de monsieur Jean-Marc Neveu, présente et explique aux membres du conseil, des scénarios (tableaux) relatifs à une future coupe de bois (projet) qui pourrait être faite sur des lots de la municipalité (Lots 4 466 067 (5A) et 4 466 859 (6A)), situés dans le 6^e et 7^e Rang Est, côté Nord du chemin.

2017-12-05 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de conclure une entente avec Messieurs Jasmin Rouleau et Jean-Marc Neveu quant à une future coupe de bois qui sera faite dans les mois à venir, sur les lots 4 466 067 (5A) et 4 466 859 (6A), dans le 6^e et 7^e Rang Est, au Nord du chemin. Le maire est délégué pour toute signature relative à tous les papiers et/ou documents concernant cette entente.

La directrice fait la lecture d'une lettre remise par la conseillère madame Cécile Hélie. Celle-ci demande des informations quant à la Résolution 2017-11-25 concernant la délégation des élus qui représenteront la municipalité aux séances de la Régie incendie de Roussillon.

2017-12-06 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'abroger la résolution 2017-11-25 concernant la nomination d'un délégué et d'un substitut pour la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon.

2017-12-07 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que la conseillère Cécile Hélie soit la personne déléguée pour assister aux séances de la Régie incendie de Roussillon de Macamic. Andrée Labranche et Gilles Dubé sont les deux délégués substitut.

2017-12-08 **7-Adoption des quotes-parts de la MRC d'Abitibi-Ouest pour l'année 2018.**
Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu d'accepter le budget 2018 (projet) des quotes-parts de la MRC d'Abitibi-Ouest qui va comme suit :

Quotes-parts diverses	:	30,253.75\$
Autres éléments non inclus aux quotes-parts	:	<u>2,538.00\$</u>
TOTAL pour 2018		32,791.75\$

Certains facteurs comparatifs n'étant pas confirmé par le MAMOT, direction générale de la fiscalité de l'évaluation foncière à ce jour, ceci demeure un projet de quotes-parts.

Des coûts pour la révision des règlements et plans d'urbanisme sont à prévoir dans le budget.

2017-12-09 **8-Demande d'appui de monsieur Jaclin Bégin pour représenter l'Abitibi-Témiscamingue à la FQM.**
Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de faire part de notre appui à monsieur Jaclin Bégin, pour sa candidature au poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

2017-12-10 **9-Résolution pour autoriser la signature de l'Entente de délégation de gestion du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.**
Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que le maire Alain Gagnon, soit autorisé par la présente résolution, à signer l'entente de délégation de gestion avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des parcs couvrant la période 2018-2023.

2017-12-11 **10-Critère de répartition concernant le tonnage des déchets et récupération pour quotes-parts de la MRC pour l'année 2017.**
Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que la municipalité d'Authier-Nord accepte la répartition pour le tonnage des déchets et de récupération émis par madame Joëlle Rancourt de la Régie intermunicipale des déchets de Roussillon pour la municipalité d'Authier-Nord, et ce, pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017 :

Déchets domestiques :	51.65 tonnes
Recyclage :	<u>18.02 tonnes</u>
TOTAL :	69.67 tonnes

Les dates retenues dans le calendrier pour l'année 2018 concernant les séances ordinaires du conseil d'administration qui se tiendront à 19h00 sont les suivantes :

- 24 janvier
- 28 mars
- 23 mai
- 26 septembre
- 28 novembre

Un avis public sera publié dans le journal Le Pont et sera affiché aux trois endroits assignés par le conseil.

11-Québec Municipal : Adhésion annuelle 2018. (120.72\$)

Les membres du conseil n'adhèrent pas pour l'année 2018.

12-Salaire de monsieur Gérard Plante pour le remplacement de monsieur Paul-Henri Lacasse.

Le salaire de monsieur Gérard Plante est le même que lors de son remplacement en février 2017.

13-Pôle d'économie sociale A.T. : Demande d'adhésion.

Les membres du conseil décident de ne pas adhérer pour l'année 2018.

14-Demande de don pour le Téléthon de la « Ressource » des personnes handicapées.

Madame Francine Morin est la personne déléguée dans notre municipalité par la Ressource des personnes handicapées pour récolter des sous en prévision de leur Téléthon qui se tiendra le 28 janvier 2018.

2017-12-12

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de remettre un don de 25\$ comme commandite à madame Francine Morin. Ce don ira à la Ressource pour personnes handicapées pour leur téléthon le 28 janvier 2018.

2017-12-13

15-Calendarier des séances du conseil municipal pour l'année 2018.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018. Ces séances se tiendront le 1^{er} mardi de chaque mois et débiteront à 19h30 :

- 2 janvier
- 6 février
- 6 mars
- 3 avril
- 1^{er} mai
- 5 juin
- 3 juillet
- 7 août
- 4 septembre
- 2 octobre
- 5 novembre
- 4 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

2017-12-14

16-Salaire de la directrice-générale, de la secrétaire-trésorière adjointe et inspectrice municipale et de l'inspecteur de voirie.

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu qu'une augmentation de 2% soit accordée à la directrice générale secrétaire trésorière, Élise Gagnon et à l'adjointe et inspectrice municipale Carolle Bédard pour l'année 2018. Le salaire de madame Gagnon sera donc de 24.48\$/h et celui de madame Bédard, 16.32\$/h. Les employés de voirie recevront le même salaire que 2017, soit 18.50\$.

2017-12-15

17-Date pour l'adoption des prévisions budgétaires et le Règlement 2017-04 déterminant le taux de de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité pour l'exercice financier 2018.

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que la date retenue pour l'adoption des prévisions budgétaires ainsi que le Règlement 2017-04 déterminant le taux de de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité pour l'exercice

financier 2018 est le 9 janvier 2018, en séance extraordinaire, à 19h00 à la salle du conseil.

18-Présentation du Projet de Règlement 2017-03 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'année 2018.

La conseillère fait la lecture du Projet de Règlement 2017-03 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'année 2018. Celui-ci sera adopté à la séance ordinaire du 9 janvier 2018.

2017-12-16

19-Autorisation pour le paiement des comptes à payer en décembre.

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à rembourser toutes les factures du mois de décembre dès leur réception.

2017-12-17

20-Concours de décorations de Noël.

Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que la municipalité fasse l'achat de quatre (4) certificats cadeau d'une valeur de 25\$ chacun, chez Canadian Tire. Ces certificats seront remis par tirage parmi toutes les personnes qui auront donné leurs noms pour les décorations de Noël. Ce tirage au sort se fera le 21 décembre prochain au bureau municipal par la postière.

2017-12-18

21-Sortie des pompiers à l'Halloween.

La directrice fait la lecture de la résolution adoptée le 2 octobre 2017 par la Brigade des Pompiers Volontaires de Macamic concernant les sorties des pompiers à l'Halloween.

ATTENDU QU'une décision fut prise par la Brigade des Pompiers volontaires de Macamic à l'effet qu'une présence sera faite dans les rues des municipalités faisant partie de la Régie incendie de Roussillon, que « lorsque la fête d'Halloween se passera le samedi le plus près du 31 octobre » ;

ATTENDU QU'aucune information ou demande d'avis concernant ce sujet n'a été acheminée aux municipalités faisant partie de l'entente avant la décision finale ;

ATTENDU QUE certains membres du conseil de la municipalité d'Authier-Nord déplorent ce fait et sont déçus de cette démarche et décision faite sans l'approbation des municipalités qui font partie de l'entente de la Régie incendie de Roussillon ;

ATTENDU QUE certains membres du conseil municipal sont en désaccord avec cette décision. Les contribuables paient des taxes pour recevoir des services de la Régie incendie et qu'une présence en camion avec deux pompiers, une fois par année, en est un qui pourrait être offert.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et majoritairement résolu que les membres du conseil municipal n'approuvent pas cette décision et n'acceptent donc pas la résolution de la Brigade des Pompiers Volontaires de Macamic.

22-Période de questions.

Aucune question.

23-Questions diverses.

Location de la salle pour un élu : Le montant pour la location de la salle municipale est le même pour toute la population, élu compris.

Ceinture du Lac : La conseillère Cécile Hélie fait part que la charrue ne se rend pas au Pont P-00270 comme l'avait demandé le maire. Celui-ci fera les vérifications nécessaires auprès du contracteur attitré à l'ouverture de ce chemin.

Cabane pour la patinoire : Les membres du Comité des Sports et Loisirs font part qu'ils aimeraient construire une petite cabane pour permettre aux jeunes d'enfiler leurs patins. Ils demandent si la municipalité aurait des matériaux qui pourraient leur être donnés afin de les aider à construire cet abri. Quelques matériaux leurs seront remis.

Chauffage de l'Église : Il serait préférable de chauffer l'église cet hiver afin de la préserver.

2017-12-19

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de remplir le réservoir d'huile à chauffage à l'église d'ici la fin décembre 2017 jusqu'à concurrence de 1000\$.

24-Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 22h30.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.